



## ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ

À L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE DÈS LA RENTRÉE 2020

MAÏEUTIQUE

MÉDECINE

ODONTOLOGIE

PHARMACIE

**VOUS SOUHAITEZ VOUS DIRIGER VERS DES ÉTUDES EN SANTÉ. CES ÉTUDES SONT SÉLECTIVES ET ONT UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL LIMITÉE.**

### COMMENT FAIRE ?

**1** • Vous choisissez de vous inscrire dans l'une des dix licences de l'université qui permettent de postuler aux études en santé.

### Le plus important :

Choisissez cette licence en fonction de vos centres d'intérêt et là où vous avez les meilleures chances de réussite. En effet, le premier critère d'éligibilité est de réussir son année.

**2** • Vous vous inscrivez au sein de cette licence à l'option santé.

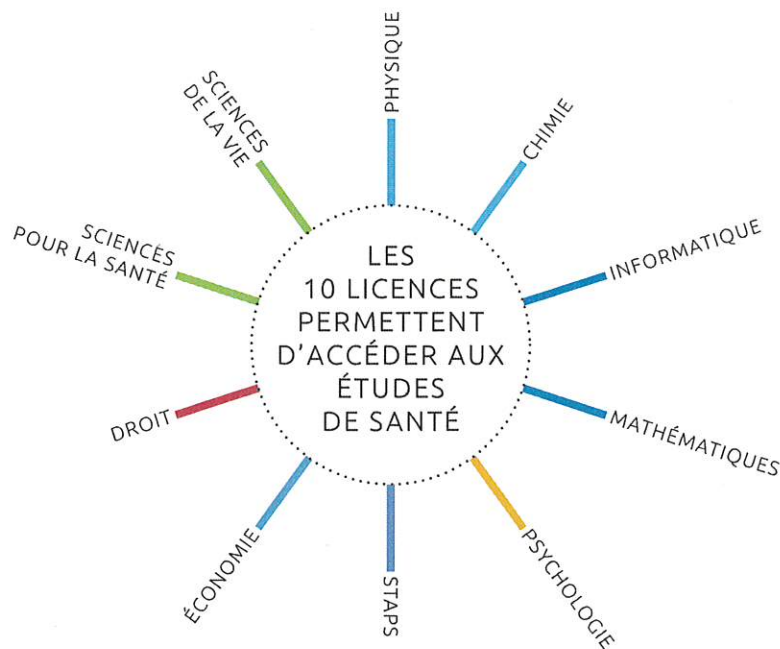
**3** • Vous pouvez postuler pour l'entrée en études de santé à l'issue de votre L1 si vous avez suivi le module santé.

Si vous êtes retenu, vous entrez en deuxième année de Maïeutique, ou Médecine, ou Odontologie, ou Pharmacie.

Et si vous n'êtes pas retenu à l'issue de la première année ?

**4** • Vous poursuivez votre licence et vous pouvez de nouveau vous présenter en L2 ou en L3.

**VOUS AVEZ DROIT À 2 TENTATIVES POUR INTÉGRER LES ÉTUDES DE SANTÉ.**



### À noter :

- Si vous ne postulez pas en L1, vous pouvez postuler en L2 et en L3.
- Il existe en plus le dispositif passerelle pour les diplômés de Master et Doctorat (quelques places chaque année).